



La Petite-Pierre, le 13 juillet 2022

La Réserve de biosphère transfrontière (RBT) des Vosges du Nord – Pfälzerwald reconduite pour 10 ans par l'UNESCO

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Réserves de biosphère sont des lieux désignés par l'UNESCO pour expérimenter et illustrer des pratiques de développement durable à l'échelle régionale. Il s'agit de concilier le développement social et économique des populations avec la conservation de la diversité biologique et plus largement la protection de l'environnement, dans le respect des valeurs culturelles. A ce jour, on en compte dans le monde 727, 22 sont transfrontières, dont 2 en France (chiffres 2021).

Les Vosges du Nord et le Pfälzerwald ont été reconnus réserve de biosphère (RB) respectivement en 1989 et en 1993. En 1998, l'UNESCO a désigné les deux territoires en tant que Réserve de biosphère transfrontière (RBT) Vosges du Nord-Pfälzerwald.

L'examen périodique est un passage obligé tous les dix ans. Ce rapport très détaillé, permet d'évaluer les connaissances scientifiques et les projets côté français, côté allemand (RB) et transfrontières (RBT). Il permet de vérifier que la RB ou RBT remplit les objectifs de développement durable et s'en donne les moyens.

C'est à l'unanimité et « sans aucune modification » que le Conseil international de coordination du programme MAB et de l'UNESCO a décidé le 17 juin dernier à Paris, lors de sa 34e session, de reconduire la reconnaissance de RB et RBT.

Démarré en 2018, notre examen périodique a demandé de collecter, d'analyser les données sociaux-économiques, scientifiques de suivi de la nature, la dimension financière et les projets menés à l'échelle de la réserve de biosphère et de la réserve transfrontière. Ce travail de cartographie et d'analyses a été mené par notre observatoire du territoire.

Le comité de l'UNESCO qui a étudié le rapport, a applaudi nos initiatives visant à favoriser l'inclusion, par exemple en assurant l'accessibilité des sites du patrimoine aux personnes handicapées ; la mise en œuvre du projet LEADER (promotion tourisme durable, les chaînes d'approvisionnement courtes basées sur l'intégration des connaissances locales et la transition énergétique) ; le projet LIFE (Biocorridors et ses prédécesseurs). Le comité a apprécié les nombreuses activités éducatives et de recherche auxquelles participent les résidents et qui bénéficient du soutien du Conseil scientifique.

A l'échelle de la réserve transfrontière, quelques projets phares ont particulièrement retenu l'attention du comité : la réintroduction du lynx boréal, la protection et gestion durable de nos forêts, de nos cours d'eau et zones humides, l'organisation de marchés transfrontaliers, les activités visant à faire participer les résidents au-delà des frontières ou encore les initiatives de recherche transfrontalières, comme le projet ECOSERV sur les services écosystémiques.

Cette reconnaissance internationale contribue au rayonnement et à la notoriété de notre superbe territoire, mais elle est aussi un vecteur fort de communication.

Elle scelle également une amitié franco-allemande qui fêtera ses 25 ans en 2023.

Contact presse : Anne Eich 06 27 51 20 94 / a.eich@parc-vosges-nord.fr